



FORMATION A L'AUTORISATION DE CONDUITE DE PONT ROULANT
FORMATION INITIALE OU RECYCLAGE
SUIVANT RECOMMANDATION CARSAT R484 CATEGORIES 1 OU 2*

Contexte :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

Objectifs :

Être capable de maîtriser la conduite des ponts roulants et portiques.

Connaître les règles d'une utilisation en sécurité.

Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer,

Connaître sa machine pour mieux l'utiliser.

Assurer l'entretien simple de son pont roulant.

Obtenir l'autorisation de conduite des catégorie(s) concernée(s).

Personnes concernées :

Toute personne devant travailler avec des ponts roulants ou portiques.

Pré requis :

Être âgé d'au moins 18 ans

Bonne compréhension et expression orale de la langue française.

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux

personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de stage

Durée du stage : variable selon catégories visées

Initiale : 1 à 2 jours & Recyclage 1 jour

Délai et modalité d'inscription : Possibilité de mettre en place une formation sous 15 jours après validation du devis et des CGV

Process d'inscription : nous joindre par mail ou téléphone

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Méthodes et moyens pédagogiques :

Enseignement théorique multimédia

Pratique sur pont roulant

Conduite sur plateau technique certifié

Exercices pratiques avec charges et équipements

Responsable pédagogique :

Cédric CASTAGNIER

Mode de validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Le participant ayant un avis favorable aux épreuves théoriques et pratiques se verra remettre une carte d'autorisation de conduite préremplie par l'organisme de formation et qui sera complétée et validée par le chef d'entreprise

CABINET DESLANDRES CONTROLE

CONTENU DE LA FORMATION

CONNAISSANCES THEORIQUES

Connaissances générales :

- Rôle et responsabilité de chacun,
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des ponts roulants et portiques :

- Les caractéristiques de la machine, les différents documents obligatoires
- Les modèles de boîtier de commande
- Les différents organes mécaniques
- Les dispositifs de sécurité

Les principaux types de pont roulants :

- Caractéristiques et spécificités des différents ponts roulants et portiques existants
- Usages courants et limites d'utilisations

Stabilité et équilibre des ponts roulants et portiques :

- Lecture de la plaque de charge

Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques :

- Renversement, retombée, effet d'adhérence ...

Exploitation des ponts roulants et portiques :

- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance
- Justification du port des EPI
- Interprétation des pictogrammes et signaux sonores,
- Plan de circulation et consignes de sécurité

Vérifications d'usage des ponts roulants ou portiques :

- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau,
- Principales anomalies concernant les éléments du pont roulant ou portique



SAVOIR FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérifications :

- Utilisation des documents
- Vérification visuelle de l'état du pont ou portique
- Vérification de l'engin et des dispositifs de sécurité
- Vérification de l'adéquation du pont ou portique aux opérations de manutention à réaliser

Conduite et manœuvres :

- Prendre et déplacer une charge selon les consignes de sécurité
- Réaliser l'élingage d'une charge longue

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien

- Maintenance

- Mettre le pont roulant ou portique en position hors service.
- Rendre compte des anomalies relevées, passer les consignes.



(*) Catégories possibles R 484

Catégorie 1 : RS6879 : ponts roulants et portiques à commande au sol

Catégorie 2 : RS 6934 : ponts roulants et portiques à commande en cabine

Option possible commande au sol

DECouvrez NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR : <https://deslandres-contrôle.fr>

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription :

Merci de nous contacter : Tél. **05.53.47.74.00** ou par courriel : contact@deslandres-contrôle.com

N° Siret : 821 009 818 00021 - NDA : 75470128247